

# assistant enseignement artistique Percussions

Offre n° O063240514000053

Publiée le 14/05/2024



## Synthèse de l'offre

**Employeur :** COMMUNE DE AMBERT

bd henri 4  
63600 Ambert

**Lieu de travail :** Ambert

**Poste à pourvoir le :** Dès que possible

**Date limite de candidature :** 30/06/2024

**Type d'emploi :** Emploi permanent - création d'emploi

**Motif de vacance du poste**

Poste créé suite à un changement de temps de travail

**Nombre de postes :** 1

## Détails de l'offre

**Famille de métiers :** Culture > Enseignement artistique

**Grade(s) recherché(s) :** Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe

**Métier(s) :** [Enseignant ou enseignante artistique](#)

**Ouvert aux contractuels :** Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste car il s'agit d'un poste avec un temps non complet et quotité de temps de travail inférieure à 50%. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

**Temps de travail :** Temps non complet, 9h45 hebdomadaire

**Descriptif de l'emploi :**

Enseignement percussions. Etre en capacité de développer sa classe. Travailler en équipe. Respecter et s'intégrer au projet de l'école. Etre force de proposition  
poste à 9h45

**Missions / conditions d'exercice :**

Enseignement percussions. Etre en capacité de développer sa classe. Travailler en équipe. Respecter et s'intégrer au projet de l'école. Etre force de proposition

**Profils recherchés :**

DE percussions, sérieux, disponible, langage correct et respect de la hiérarchie

**Type d'hébergement**

Pour utilité de service

## Contact

### **Informations complémentaires :**

Anne BELDENT

0473820623 - 0615588177

[ecoledemusique@services-ville-ambert.fr](mailto:ecoledemusique@services-ville-ambert.fr)

entretien semaine 27

**Page de candidature en ligne :** <http://www.emploi-territorial.fr/candidature/o063240514000053-assistant-enseignement-artistique>

## Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique.

À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.